

## Programme nationale mobilité active, sport-santé et compétitivité des entreprises

### Contexte

Le sport-santé et le bien-être des salariés sont des domaines d'action en pleine expansion dans les entreprises. Ils contribuent à l'attractivité des entreprises qui visent aussi un objectif de compétitivité accrue en améliorant le bien-être des salariés.

Le sport est un outil de développement de la culture d'entreprise. De nombreuses études mettent en évidence l'impact et les bienfaits de l'activité physique et du sport en termes de santé, d'efficacité, de bien-être et de compétitivité des entreprises. Une étude (MEDEF Sport, 2015) a montré que si une personne sédentaire se met à la pratique d'une activité physique et sportive au sein de son entreprise, elle va améliorer sa productivité de 6 à 9%. Et qu'une entreprise encourageant ses salariés à la pratique d'une activité physique ou sportive peut enregistrer entre 2,5% et 9,1% de gains de productivité.

Le vélo, la mobilité active pour les déplacements domicile-travail constituent des gisements d'activité physique mais la mobilité active n'est quasiment jamais associée aux solutions encouragées pour le bien-être et la santé des salariés via le « sport ». Même lorsque l'entreprise a mis en place un plan de mobilité, les démarches d'encouragement de l'activité physique et sportive et de la mobilité active pour les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels sont dissociées.

Aussi proposons-nous une action qui vise à rapprocher ces thématiques dans l'intérêt des salariés et des entreprises. L'objectif est de renforcer l'efficacité réciproque des démarches de promotion de l'activité physique et sportive et du développement de l'usage du vélo pour la mobilité domicile-travail en favorisant leur rapprochement et leur synergie au sein de l'entreprise.

**Nous proposons de lancer un programme d'expérimentation et d'évaluation impliquant des entreprises volontaires de toute la France ayant mis en place ou souhaitant mettre en place des actions en matière de sport-santé des salariés et/ou en faveur de l'usage des mobilités actives.**

### Conditions de participation

Les entreprises sont invitées à participer quelle que soit leur taille et leur nature. Un bureau d'études sélectionné par l'ADEME assurera le dispositif d'évaluation de la mise en œuvre des actions et de leur impact sur le bien-être et la santé des salariés.

Les entreprises volontaires sont invitées à nommer un référent technique (qui sera relayé par un référent par site dans le cas où différents sites sont concernés par l'expérimentation). Celui-ci sera chargé des missions suivantes :

- faire l'interface entre l'entreprise et l'ADEME ou le bureau d'étude qui sera mandaté à cet effet,
- participer à un entretien téléphonique avec le prestataire ou le cas échéant à une réunion d'une demi-journée avec quelques référents d'autres entreprises participantes afin de partager les expériences,
- répondre à un questionnaire sur la description de l'entreprise (ou de ses différents sites) qui permettra de comprendre le contexte : mode de déplacement des salariés, situation géographique par rapport à l'agglomération, actions mises en place en faveur du sport-santé. Ce questionnaire sera transmis aux entreprises retenues dans le courant du mois de mai,
- transmettre à l'ensemble des salariés un questionnaire qui permettra de comprendre quels sont les effets des mesures en faveur du sport-santé et/ou de la pratique des mobilités actives,

La démarche aura lieu de mai 2018 à mai 2019.

**L'expérimentation ne donnera lieu à aucune gratification pour l'entreprise mais celle-ci sera mise en valeur lors de la communication nationale prévue autour de la démarche et au moment de la publication des résultats.**

L'entreprise doit faire acte de candidature en adressant, par messagerie électronique, le formulaire ci-joint rempli et signé d'une personne habilitée à représenter l'entreprise à :

Club des villes et territoires cyclable

ADEME

Véronique Michaud – [vmichaud@villes-cyclables.org](mailto:vmichaud@villes-cyclables.org)

Denis Benita - [denis.benita@ademe.fr](mailto:denis.benita@ademe.fr)

## Acte de candidature

Nom de l'entreprise : .....  
Adresse : .....  
Nombre de salariés en France : .....  
Nombre de sites concernés par l'expérimentation : .....  
Secteur d'activité : .....

Quelles sont les actions mises en place dans l'entreprise pour favoriser la pratique d'une activité physique ?

.....  
.....  
.....

Quelles sont les actions mises en place dans l'entreprise pour favoriser les déplacements à vélo et à pied ?

.....  
.....  
.....

### Référent technique

Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Numéro de téléphone : .....  
Adresse email : .....

Je soussigné..... en qualité de .....  
engage l'entreprise ou de l'entité décrite ci-dessus à participer à l'expérimentation du versement d'une indemnité  
kilométrique vélo.

Date :

Signature :